



Petites leçons de phonétique corrective

Comment aider les élèves non francophones
à prononcer correctement le français ?

1. La prosodie

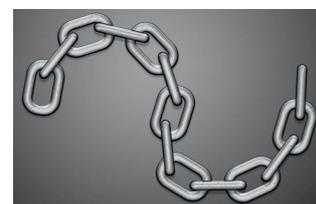
La **prosodie**, c'est l'étude des phénomènes qui se situent au niveau de la chaîne parlée, c'est-à-dire la chaîne des sons (voyelles et consonnes) et des syllabes. En effet, écoutez-vous parler : vous ne prononcez pas les voyelles et les consonnes séparément, ni les différentes syllabes des mots : les sons de la langue forment une **chaîne** qui présente trois caractéristiques très intéressantes.

D'abord, elle possède certains maillons plus gros, plus puissants et plus longs que les autres : c'est ce qu'on appelle l'**accentuation**. En français, l'accent porte toujours sur la dernière syllabe du mot ou du groupe de mots¹. L'intensité de la syllabe accentuée est un peu plus importante que celle des syllabes non accentuées (dites atones), mais la syllabe est surtout un peu plus longue. Les syllabes atones quant à elles sont égales en durée et en intensité, et elles sont toutes prononcées distinctement².



- Tu viens ce **s o i r** ?
- D'acc **o r d**.
- A quelle **h e u r e** ?
- Vers 8 **h e u r e s**. **O k a y** ?

Ensuite, la chaîne parlée n'est pas rectiligne : elle suit une mélodie qui monte ou qui descend, mais uniquement sur la dernière syllabe, celle qui est accentuée. Les syllabes atones se prononcent quant à elles toutes à la même hauteur : leur mélodie est plane.



En phonétique, ces variations de hauteur s'appellent l'**intonation**. Le français possède deux schémas intonatifs : montant et descendant. Par exemple :

- → → ↗ → ↘ → → ↗ → → ↘ → ↗
- Tu viens ce soir ? - D'accord. - A quelle heure ? - Vers 8 heures. OK ?

Grosso modo et pour simplifier, le schéma intonatif descendant correspond aux phrases déclaratives ou impératives, alors que le schéma intonatif montant correspond aux phrases interrogatives.



Enfin, le français se parle avec un **volume** de voix moyen, contrairement à d'autres langues qui utilisent un volume beaucoup plus élevé, par exemple certaines langues africaines, ce qui nous donne parfois l'impression que les personnes sont en colère (En effet, en français, on élève le volume de la voix quand on se fâche) ! Mais il n'en est rien évidemment, c'est juste une façon différente d'utiliser une des ressources de la voix, son volume.



¹ L'accent tonique est à distinguer de l'accent d'insistance qui, lui, est porteur de signification et peut se situer à différents endroits du mot. Par exemple : « C'est **fan**tastique ! » pour manifester son enthousiasme.

² Ne pas confondre syllabe orale (ce dont nous parlons ici) et syllabe écrite. Par exemple une seule syllabe orale dans « quelle », mais 2 syllabes écrites.

